

Calendrier CMP - CNA 2023

Les commissions de réforme se déroulent en règle générale, les jeudis, l'horaire de passage des dossiers par collectivité sera indiqué sur les convocations.

Le dépôt des dossiers complets doit être effectué au plus tard 20 jours avant la date de la séance.

Dates des séances
26 JANVIER
16 FEVRIER
23 MARS
13 AVRIL
11 MAI
08 JUIN
06 JUILLET
21 SEPTEMBRE
19 OCTOBRE
23 NOVEMBRE
14 DECEMBRE